



80E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

SIXIEME COMMISSION

DEBAT GENERAL

POINT 109 DE L'ORDRE DU JOUR :

« MESURES VISANT A ELIMINER LE TERRORISME INTERNATIONAL »

DÉCLARATION DE

**SON EXCELLENCE MONSIEUR TIEMOKO MORIKO
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

A vérifier au prononcé

New York, le 06 octobre 2025

Monsieur le Président,

Au nom de ma délégation, je voudrais vous féliciter pour la conduite des travaux de la sixième Commission lors de cette 80ème session de l'Assemblée générale.

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport A/80/177 du 15 juillet 2025 relatif aux pratiques des Etats membres dans le processus de lutte contre le terrorisme.

La Côte d'Ivoire souscrit aux déclarations du Groupe Africain, du Mouvement des Non-Alignés et de l'Organisation de la Coopération islamique et souhaite faire quelques observations à titre national.

Monsieur le Président,

Le terrorisme demeure un des fléaux les plus inquiétants et les plus meurtriers sur le continent africain.

La région de l'Afrique de l'Ouest enregistre à elle seule, plus de la moitié de ces pertes en vies humaines liées à ce phénomène aux conséquences multiples et désastreuses.

La Côte d'Ivoire y est particulièrement exposée, en raison de la porosité de ses frontières qui occasionne des incursions intempestives de terroristes et de mouvements massifs et incontrôlables de populations.

C'est pourquoi mon pays a pris plusieurs mesures, afin de protéger ses populations des effets dévastateurs de ce fléau.

Monsieur le Président,

En sa qualité de pays Parties aux conventions internationales et régionales de l'ONU, de l'Union Africaine et de la CEDEAO, la Cote d'Ivoire s'est dotée d'une loi nationale sur la lutte contre le terrorisme, d'une Cellule Spéciale d'Enquête, d'Instruction et de Lutte contre le Terrorisme (CSEI-LCT) depuis 2016 et d'un mécanisme de coopération transfrontalière et internationale, participant ainsi aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et au programme de lutte contre les déplacements de terroristes.

D'autre part, avec l'ouverture en 2021 de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT) à Abidjan, le renforcement des dispositifs sécuritaires nationaux et des mesures de surveillance frontalière, mon Gouvernement a mis un point d'honneur à la prévention dans le but d'assécher les sources d'alimentation du terrorisme.

A cet égard, des programmes d'insertion socio-économiques des jeunes, surtout dans les régions les plus vulnérables ont été mis en place afin de réduire la pauvreté, promouvoir la cohésion sociale et limiter le recrutement par les groupes terroristes.

Les autres mécanismes de prévention initiés par mon Gouvernement concernent la lutte contre le financement du terrorisme avec l'adoption de textes relatifs au gel des avoirs de personnes physiques et morales soupçonnées de lien avec les groupes terroristes, le contrôle renforcé des flux financiers par les banques et institutions financières, ainsi que la collaboration avec le GIABA, Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent de la CEDEAO.

Monsieur le Président,

En raison de sa proximité géographique avec certains pays du Sahel, la Côte d'Ivoire a, dans un élan de solidarité régionale accueilli sur son sol plus de 80.000 réfugiés fuyant les violences terroristes dans la période de 2023 à 2025.

A cet égard, mon pays participe à de nombreuses initiatives telles que le plan de réponse conjoint du Golfe de Guinée en partenariat avec le WFP, L'UNICEF, l'UNHCR et l'OIM et l'initiative d'Accra pour prévenir les actes terroristes.

Par ailleurs, mon Gouvernement demeure favorable au projet d'une Convention générale contre le terrorisme sous les auspices des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait plaider une fois de plus pour plus de solidarité et d'engagement de la part de la Communauté internationale, pour le financement des opérations de paix initiées par les Etats Africains et pour le renforcement de la confiance et de la coopération entre les acteurs de la lutte contre le terrorisme.

La Côte d'Ivoire appelle enfin au soutien en faveur de la réalisation accélérée du Programme 2030 pour les ODD et de l'Agenda 2063, afin d'améliorer les conditions de vie des populations, freiner la crise environnementale et renforcer l'autonomisation des jeunes et des femmes, car la pauvreté et le désespoir sont parents de tous les maux.

Je vous remercie.